

Informations diverses

MAIRIE

Tél : 05.63.31.64.98 / Fax : 05.63.31.53.86
Mail : mairie-meauzac@info82.com

Secrétariat/Accueil : Christelle MILON
Secrétariat Général : Céline BRIOT

Horaires d'ouverture :

Du lundi au mercredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 18h
Le jeudi : 8h30 - 12h30 FERME L'APRES MIDI
Le vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 17h

Permanence des élus :

Le samedi de 10h à 12h

BIBLIOTHEQUE

Mercredi 16 h30 - 18 h
Vendredi 16 h 30 - 18 h
Samedi 11 h -12 h

Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

BUREAU DE POSTE

Du Mardi au samedi de 9h à 12h30
FERME LE LUNDI

Levée du courrier :

Du lundi au vendredi à 15h, le samedi à 11h30

Enlèvement de la ferraille tous les premiers jeudi de chaque mois.

INSCRIPTION A LA MAIRIE

La ferraille doit être sortie devant le portail

ETAT CIVIL 2011

NAISSANCES

Loélie TILLOL	18.01.2011
Enzo PAYET	01.02.2011
Aymen HAMROUNI	25.03.2011
Jade LERAY - - LEPOITTEVIN	15.04.2011
Nolan SALESSES DUGUE	15.05.2011
Tom CROISIEZ	21.06.2011
Zoé FILLON	28.06.2011
Jade TENAGUILLO	12.07.2011
Jules CASSAN	25.08.2011
Louna CASSAN	25.08.2011
Lydie MANICOM MONTAGNE	26.08.2011
Mila FABREGUE	04.10.2011
Lou FRION	29.09.2011
Matthew FERRERI	04.11.2011
Elana LIZOURET	07.11.2011
Océane LAFLORENTIE	10.11.2011
Manon DELATTRE	18.11.2011

MARIAGES

Marie-Elisabeth SANCHOLLE et Patrick GAUBERT	30.07.2011
Axelle HENOUX et Steeve TORRES	13.08.2011
Catherine BENAZET et Yves GARD	20.08.2011

DECES

Marcel PARIS	17.01.2011
Auguste ZENON	15.02.2011
Fernande BALAYRE	02.05.2011
Josette MAURUC	21.09.2011
Agnès FREJABIAU	31.10.2011

Mairie de MEAUZAC

Meauzac informations

Décembre 2011

Bulletin N° 23

LE MOT DU MAIRE

Chers Concitoyens,



Les années défilent et notre commune, malgré les difficultés de plus en plus nombreuses, continue son développement.

L'urbanisation du centre bourg se poursuit et, avec elle, son lot de travaux qui embarrasse ou gêne la vie de tous les jours. Sachez qu'il ne se conçoit pas de développement sans travaux et que nous sommes conscients des désagréments engendrés. L'enfouissement des réseaux (électricité, téléphone) ou le repositionnement des réseaux d'eau sur le domaine public vont donner un aspect nouveau à l'environnement mais surtout, en cas de tempête, souvenez vous de janvier 2009, les réseaux enfouis fonctionnent toujours.

Du 19 janvier au 18 février 2012, trois agents recenseurs vont passer chez vous et vous confieront un dossier à compléter. En effet, comme toutes les communes de France, la commune de Meauzac doit recenser. Ces informations nous permettront de connaître la population exacte mais aussi un certain nombre d'éléments qui favoriseront la communication entre vous et la commune. Les trois agents sont assermentés et auront avec eux une carte d'agent recenseur. Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil.

En cette fin d'année et avant d'entamer la suivante, que l'on espère toujours meilleure, permettez moi au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel de vous souhaiter une très bonne année 2012.

José LACOMBE

SOMMAIRE

Au conseil municipal (2 ^e semestre 2011)	p 2
Le travail des commissions	p 5
Rencontres Meauzacaïses	p 6
Nouveaux commerces et services	p 7
Les Petites nouvelles brèves	p 8
La Communauté de Communes	p 12
Le mots des associations	p 15
Informations diverses	p 24
État civil	p 24

Au conseil municipal

(Les comptes rendus officiels du Conseil peuvent être consultés en Mairie)

SEANCE DU 26 JUILLET 2011

Modification des tarifs de la cantine et de la garderie pour l'année scolaire 2011/2012

Les tarifs de vente des tickets à compter du 15 août sont les suivants :

- Prix du repas : 2,05€
- Garderie en temps scolaire (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30) : 1€ l'heure
- Garderie du mercredi (de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30) : 2€ la demi journée

Approbation de la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energie (SDE)

Un article 2-4 des statuts du SDE est ainsi introduit et rédigé comme suit :

« Dans le cadre des dispositions de l'article L.1425-1 du CGCT, le syndicat exerce sur le territoire des personnes morales membres, la compétence relative aux réseaux et services publics locaux de communication électronique comprenant selon le cas :

- l'acquisition de droit d'usage à des fins d'établir et d'exploiter des infrastructures et des réseaux de communications électroniques ;
- l'acquisition des infrastructures ou réseaux existants ;
- la mise des infrastructures ou réseaux à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants

l'offre de services de communications électroniques aux utilisateurs finals »

Approbation de la signature d'un nouveau bail professionnel avec le docteur Amine SEGHIER à compter du 5 septembre 2011

Le docteur Amine SEGHIER a pris la succession du docteur Jean François HEVIN depuis le 5 septembre. Le conseil municipal a approuvé la signature du nouveau bail professionnel

Approbation de la modification simplifiée du PLU (n°3)

La modification simplifiée n°3 portant sur les points exposés ci après a été approuvée par l'assemblée :

- la suppression de l'emplacement réservé n°15
- la diminution et réorientation de l'ER n°7 suite à une erreur matérielle,
- la modification mineure du règlement avec la diminution des obligations de recul du règlement de la zone U afin de favoriser la densification.

Attribution d'une subvention à l'Association Départementale d'Amis et Parents d'Enfants Inadaptés du Tarn-et-Garonne (ADAPEI)

Une subvention de 80€ sera attribuée à l'association pour l'exercice 2012

Avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale présenté à la commission départementale de la coopération intercommunale le 9 mai 2011

En application de la loi du 16 décembre 2010, Monsieur le Préfet vient d'élaborer un projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qu'il a présenté à la Commission départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) le 9 mai 2011.

Ce projet a été établi après une première concertation avec les élus et s'appuie, notamment, sur un état des lieux précis de la Coopération Intercommunale dans le département et une analyse territoriale des enjeux réalisée par les services de l'Etat. En ce qui concerne notre secteur, l'Etat affiche la nécessité, à terme, de s'orienter vers un élargissement de l'actuelle Communauté de Communes Castelsarrasin-Moissac aux communes des EPCI périphériques situées dans le bassin de vie, tout en restant à l'écoute de toutes les propositions concertées entre les collectivités concernées.

Le conseil municipal a donné un avis favorable pour continuer à œuvrer au sein de l'EPCI actuel "Terrasses et Plaines des 2 Cantons", un avis défavorable à l'intégration de la Communauté de Communes "Terrasses et Plaines des 2 Cantons" dans la Communauté de Communes Castelsarrasin-Moissac

Dans le cadre d'un retrait de la commune de Castelsarrasin de la Communauté de Communes Castelsarrasin-Moissac, il a donné un avis favorable à l'intégration de la commune de Castelsarrasin à la Communauté de Communes "Terrasses et Plaines des 2 Cantons", sous réserve de modalités à définir.

Le mot des associations Meauzacaïses



FOOTBALL des TERRASSES du TARN

Fier de ses 6 ans d'existence, le Football des Terrasses du Tarn, ne ménage pas ses efforts pour partager avec le plus grand nombre, sa passion du football. Nous invitons donc tous les jeunes amateurs de ballons ronds, de 5 ans à 17 ans à nous rejoindre sur Meauzac et sur nos 3 autres terrains à Labastide du Temple, Lavilledieu et St Porquier, le club regroupant un total de 7 communes. Nous remercions les différentes communes pour leur implication active dans la vie du club grâce à leur participation financière, et à la mise à notre disposition de leurs différents terrains.

Le Football des Terrasses du Tarn : 12 équipes, pour un total de 150 licenciés dirigeants et éducateurs compris (quasiment tous diplômés).

En photo, nos 2 équipes qui s'entraînent les Mercredi et Vendredi à Meauzac (les U14/U15 et les U16/U17). Les Premiers jouent les matchs à Labastide du Temple quand aux plus âgés, ils évoluent sur le terrain de Meauzac et sont 2^{ème} de leur championnat au moment de la réalisation de cet article.

Quelques dates à retenir pour 2012 sur notre commune de Meauzac :

- Loto le Vendredi 06 Avril à 21h00 ;
- Notre 7^{ème} Tournoi de Football le Samedi 09 Juin ;
- Stage de football d'été ouvert à tous les jeunes de 10 à 17 ans fin Août.

(A cette occasion, tous nos éducateurs se mobiliseront de nouveau pour donner à ces désormais très attendus ateliers d'étés une nouvelle dimension).

Votre enfant de 5 à 17 ans, est attiré par le ballon rond ? Alors la famille du Football des Terrasses du Tarn l'attend à n'importe quel moment de la saison. Il pourra nous rejoindre à Meauzac ou sur un autre terrain en fonction de son âge. Notre bus le prendra en charge chaque Mercredi pour l'accompagner sur son terrain.

Tous nos dirigeants, éducateurs, joueurs et bénévoles s'associent pour souhaiter à l'équipe municipale et à tous les habitants de notre commune de Meauzac une très bonne et heureuse année 2012. Et que vive la passion du ballon rond !!!



Le mot des associations Meuzacaises

A.P.E.M.

Association des Parents d'Elèves de Meuzac, affiliée F.C.P.E.

L'assemblée générale qui s'est tenue le 23 septembre a été l'occasion pour nous d'élire un nouveau bureau et d'accueillir de nouveaux membres au sein de notre association.

Nous leur souhaitons la bienvenue et ouvrons notre ardeur à tout parent souhaitant nous rejoindre.

Notre but premier : le bien-être de nos enfants à l'école !

Notre rôle :

Etre à l'écoute des parents et nous mobiliser afin de récolter le maximum de fonds permettant d'accéder au mieux aux demandes de financement des projets pédagogiques des enseignants. Nous organisons aussi quelques temps forts nous permettant de nous rencontrer, membres de l'association, parents, enfants et enseignants comme le goûter de Noël ou le pique-nique de fin d'année.

L'année 2010-2011 a vu principalement une forte mobilisation de tous nos membres et de nombreux parents afin d'obtenir l'ouverture d'une classe supplémentaire.

Nous profitons de ce temps de parole pour remercier tous les parents ayant signé la pétition qui nous a permis d'appuyer avec d'autres démarches l'ouverture d'une nouvelle classe effective le 12 Septembre 2011, soit une semaine après la rentrée scolaire.

Nous tenons également à remercier les enseignants qui acceptent d'exercer leur métier dans des conditions plus contraignantes désormais (comme le décroisement de la maternelle et de l'élémentaire ou la structure de la nouvelle salle de la classe) et nous tenons à leur assurer notre soutien.

L'Apem compte bien encore cette année être une aide à la concrétisation de certains projets pour les écoles, d'autant que l'augmentation des effectifs se traduit forcément par un accroissement des besoins financiers.

Le vide-grenier qui s'est déroulé le 11 septembre a remporté un vif succès et nous avons pu à l'unanimité voter une aide de 20 € par enfant, qui a déjà été versée aux écoles maternelle et primaire.

Nous allons par ailleurs pouvoir financer du matériel de sono pour l'école, dont le besoin a été relevé par les enseignantes. Le loto du 14 octobre a lui aussi été un bel exemple de la réussite de notre mobilisation. C'est pourquoi nous avons pu revoter comme l'an dernier un budget de 500 € pour l'achat de trottinettes et de jeux pour la garderie.

NOUVEAUTÉ CETTE ANNEE : à l'approche de Noël, l'Apem invite le théâtre de l'Omnibus à l'école avec deux spectacles le mardi 13 décembre 2011 (un pour les primaires et l'autre pour les maternelles). Voilà de quoi émoustiller la frénésie magique de nos bambins à l'approche de Noël.

Comme tous les ans, le vendredi 16 décembre, jour de sortie des classes, nous avons invités tous les parents à se retrouver, autour d'un goûter de l'amitié. A cette occasion, les parents ont pu profiter autour d'une boisson chaude d'un reportage photo sur la venue du Père Noël à l'école le matin même.

Nos prochains temps forts :

Le loto du 24 février 2012

Le loto du 01 avril 2012

Le carnaval qui aura lieu le 06 avril sur le thème de la Chine

Nous comptons sur vous tous pour que ces prochains rendez-vous remportent le succès escompté...

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2012 à tous.

LES MEMBRES DE L'APEM



Au conseil municipal

(Les comptes rendus officiels du Conseil peuvent être consultés en Mairie)

SEANCE DU 30 AOUT 2011

Approbation de la participation de GROUPAMA pour le financement de l'acquisition d'un défibrillateur

L'assurance GROUPAMA, sollicitée dans le cadre de l'acquisition d'un défibrillateur, a alloué à la commune deux participations de 150€ et de 350€.

Vente de la maison d'habitation située 12 route de Barry d'Islemade

La commune a acquis le 24 mars 2005 un ensemble immobilier comprenant une maison d'habitation et un local commercial situés route de Barry d'Islemade. La partie commerciale a été vendue le 23 octobre 2009.

Afin de financer une partie des travaux d'investissement du regroupement de commerces et services dans le centre du village, il est nécessaire pour la commune de vendre la maison d'habitation qui est vide depuis le 1^{er} juin 2009. Monsieur GARCIA Wilfried s'est positionné en tant qu'acquéreur, le conseil municipal s'est donc prononcé favorablement pour cette vente.

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2011

Approbation de la convention pour l'accueil des élèves de l'école de Barry d'Islemade à la garderie du mercredi matin organisée par la commune de Meuzac

Une garderie conjointe entre la commune de Meuzac et la commune de Barry d'Islemade a été mise en place le 1^{er} octobre 2010. Le conseil municipal a décidé de la renouveler pour l'année scolaire 2011/2012.

Réhabilitation du groupe scolaire - Désignation du maître d'œuvre pour l'étude de faisabilité

Compte tenu de la forte augmentation des effectifs, une réflexion sur l'évolution du groupe scolaire est menée par les conseillers. Afin de déterminer les besoins de la commune, une étude de faisabilité technique et financière réalisée par un architecte est nécessaire. Ainsi, une consultation d'architectes a été engagée par la SEMATeG dans le cadre du 100% fonds de concours.

Après examen des propositions, Monsieur Jean François RASPAUD a été désigné comme maître d'œuvre pour un montant de 3100€ HT.

Réhabilitation du groupe scolaire - Désignation du bureau de contrôle pour effectuer le diagnostic préalable du bâtiment

Dans le cadre du projet de réhabilitation du groupe scolaire et afin de déterminer précisément le montant des travaux, il est nécessaire de faire réaliser auprès d'un bureau de contrôle un diagnostic qui réalisera un bilan de la conformité de l'établissement tant au niveau de l'accessibilité que de la solidité de la structure du bâtiment.

A l'issue de la consultation de contrôleurs techniques et après examen des propositions, la société SOCOTEC a été retenue comme contrôleur technique pour un montant de 2 568€ HT.

Modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme – Complément à la délibération du 15 juin 2011 prescrivant la modification

Par délibération du 15 juin dernier, le conseil municipal a décidé d'engager une modification n°4 du plan local d'urbanisme (P.L.U) qui porte sur les points suivants :

- rectifier les emplacements réservés n°18 et n°19,
- étendre la zone Nh au lieu-dit "Peyroutas" au détriment de la zone A et N sur une superficie de 4 hectares par le biais du régime de la compensation afin de permettre l'implantation de bâtiments artisanaux dont la surface hors œuvre nette ne dépasse pas 200 m². Cette surface prise à la zone A et N sera totalement compensée par la transformation d'anciennes zones Nh et Ub en nouvelles zones N et A. Cette compensation étant possible par le biais de la mise en cohérence du document actuel avec le zonage du PPRI Inondations,
- modifier la zone 2AUc au lieu-dit "Baré" en zone 1AU,

Au conseil municipal

(Les comptes rendus officiels du Conseil peuvent être consultés en Mairie)

- modifier les orientations d'aménagement n°1, n°3 et n°5.
- modifier le règlement de la zone Nh

Cette modification doit être complétée par les points suivants :

- rectifier les emplacements réservés n°9 et n°10
- supprimer les emplacements réservés n°6 et n°7
- modifier la zone Ub au lieu-dit "Vignes Blanques" en zone 1AU1 au niveau de l'emplacement réservé n°19
- créer une nouvelle orientation d'aménagement n°6 au lieu-dit "Baré"
- modifier le règlement des zones Ue, Ul, 1AU, N

SEANCE DU 2 NOVEMBRE 2011

Fixation du taux et des exonérations facultatives en matière de taxe d'aménagement communale

Rappel : Par délibération du 29 juin 2005, la commune a instauré sur l'ensemble de son territoire la taxe locale d'équipement (TLE) au taux de 3%

La réforme de la fiscalité de l'aménagement a été adoptée dans le cadre de la loi n°2010-1658 du 29 décembre 2010 de finances rectificatives pour 2010 et entrera en vigueur le 1er mars 2012.

Elle prévoit notamment la suppression de la taxe locale d'équipement (TLE), la taxe départementale des espaces naturels sensibles (TDENS) et la taxe départementale pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (TDCAUE). Ces trois taxes sont remplacées par la taxe d'aménagement (TA) communale et départementale.

Le conseil municipal s'est prononcé sur son taux et sur les exonérations facultatives applicables. Ainsi, il a décidé

- d'instituer le taux de la taxe d'aménagement communale à 3% sur l'ensemble du territoire communal
- d'exonérer en application de l'article L.331-9 du code de l'urbanisme :

les surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2° de l'article L.331-12 et qui sont financés à l'aide du prêt ne portant pas intérêt prévu à l'article L.31-10-1 du code de la construction et de l'habitation (logements financés avec un prêt à taux zéro renforcé), à raison de 50% de leur surface
les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés

Aménagement d'un carrefour giratoire à l'intersection de la RD72, VC n°1 et n°2 (route de Labastide du Temple, chemin de Boutounelle et rue du Temple) – Décision sur le projet et sur le financement de la commune

La commune a saisi le Conseil Général afin de connaître les modalités techniques et financières relatives à la réalisation d'un carrefour entre la route départementale 72 et les voies communales n°1 et n°2 (route de Labastide du Temple, chemin de Boutounelle et Rue du Temple).

En effet, ce carrefour est dangereux et devra être aménagé compte tenu de la future urbanisation de la zone de Vignes Blanques.

Par courrier du 12 septembre dernier, le Conseil Général a transmis à la commune une esquisse du projet d'aménagement dudit carrefour ainsi que le détail de la participation communale qui s'établit ainsi :

- Acquisition des terrains : 100%
- Travaux : 60% du montant HT
- Eclairage public et maintenance : 100%
- Aménagement paysager et entretien : 100%

Les travaux seraient réalisés sous maîtrise d'ouvrage départementale. Ils intégreraient l'adaptation du réseau pluvial et ont été évalués à 125 000€ HT. La participation de la commune s'élèverait donc à 75 000€ HT.

Le conseil municipal a accepté le principe d'aménagement du carrefour entre la route départementale 72 et les voies communales n°1 et n°2 tel que défini dans l'esquisse présentée dans le courrier du 12 septembre 2011 ainsi que la participation financière de la commune.

Le mot des associations Meauzacaïses



LA GAULE MEAUZACAÏSE

- L'année 2011 a été une bonne année pour l'association et nous tenions à vous remercier pour votre participation au loto du 11 février, ainsi que pour votre bonne humeur aux concours du 26 juin.

Le concours local enfants s'est déroulé le matin sur le ruisseau bordant le lac de Réjus (Meauzac) et l'après-midi, le concours local adultes et le concours inter-départemental se sont déroulés sur le lac de Jendraux (Barry d'Islemade).

A l'heure où nous donnons cet article pour l'impression du bulletin municipal, l'assemblée générale n'a pas encore eu lieu. Cependant, nous tenions à vous remercier une fois de plus de votre présence à cette matinée du 18 décembre qui s'est clôturée par un apéritif offert par la Gaule Meauzacaïse. La présence des pêcheurs était indispensable car nous avons traité entre autres, un sujet sensible : **la carte de pêche 'en ligne' via internet.**

Le nombre de cartes de pêche vendues reste très satisfaisant, en voici le détail :

- 52 cartes majeures avec le timbre halieutique,
- 64 cartes majeures,
- 18 cartes mineures,
- 4 cartes femmes,
- 55 cartes découvertes.

Nous accueillons un nouveau jeune membre bénévole au sein de La Gaule Meauzacaïse, en la personne de **Fabien MOGNET**. Ce qui porte à 26 les effectifs du bureau, dont 8 jeunes.

- L'année 2012 va commencer le 10 février par le loto annuel, elle continuera le 24 juin par les concours local et inter-départemental et elle se finira au mois de décembre par l'assemblée générale.

Nous vous attendons nombreux, petits et grands.

La vente des cartes de pêche débutera au 1^{er} janvier cette année encore, dans les différents points de vente :

Alimentation UTILE 2 bis route de Montech à Meauzac

Dépôt QUALISOL 82 chemin de Barré à Meauzac

Particulier Alain CARBONNEL 1065 chemin de Bernon à Meauzac

Boulangerie Didier L'HERBIER 28 rue Paul Roussel à Albefeuille-Lagarde

Précipitez-vous nombreux !!!

URGENT : La Gaule Meauzacaïse est à la recherche d'un local pour entreposer le matériel servant aux différentes manifestations. Si toutefois, vous avez un local fermé et inutilisé, que vous pouvez prêter, voir louer à petit prix, vous pouvez vous mettre en contact avec le président au 05 63 31 56 98. Nous vous en remercions par avance !

- Enfin, le président Jean-Claude Meesseman et les membres du bureau de « La Gaule Meauzacaïse » vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2012.

Bonnes fêtes et bonne pêche à tous.

Le mot des associations Meauzacaïses



LES A.A.A.A.A.

Association d' Amis, Amateurs d' Automobiles Anciennes
275 Chemjn de Galaubié 82290 MEAUZAC

Comme chaque année en automne nous proposons à nos adhérents une sortie basée sur le thème de la châtaigne. Nous ne reviendrons pas sur notre copieux petit déjeuner matinal à l' EURL LES HERBONNES et à la visite guidée de l' élevage de chèvres Alpine dont nous avons consacré un article sur la Dépêche du Midi .

Tout en sillonnant les routes de nos campagnes nous pouvons apprécier les riches mutations de couleurs qu'inflige la saison sur la nature environnante .A l'approche de midi une halte s'impose à Golfech, non pour débattre de questions sur le nucléaire mais tout simplement pour contempler ces deux immenses cheminées fumantes qui s'inscrivent dans un superbe environnement de verdure dans cette belle matinée ensoleillée. A quelques kilomètres de là nous nous retrouvons à « La Bonne Auberge » pour nous restaurer dans une ambiance chaleureusement amicale.

A quinze heures trente départ pour la visite du Château de Goudourville. D'abord gardien farouche et vigilant des Marches du Royaume,s'adouçissant et se transformant avec le temps ,il sut cultiver l' accueil, non seulement pour les belles dames ,mais aussi pour les chevaliers,pape,rois et capitouls. Classé monument historique,authentique forteresse médiévale du XI ème siècle le Château vous invite à l'évasion et à de nombreuses activités .

En fin de journée nous nous retrouvons à la salle de fête de Meauzac autour d'une « flambée de châtaignes » arrosée de vin nouveau pour le plaisir et la gourmandise de tous .

PS : L'association des 5 A vous rappelle qu'elle organise depuis 10 ans
LE REVEILLON DE LA ST SYLVESTRE
à la salle des fêtes de MEAUZAC
vous pouvez vous inscrire auprès de Serge Darènes. téléphone : 05 63 31 53 05

ASSOCIATION OASIS SECTION GYMNASTIQUE

Depuis le mois d'octobre, le club OASIS s'est agrandi de cours de Zumba le mardi et le mercredi. Beaucoup de tracas pour installer ces cours dans nos salles des fêtes déjà bien encombrées. En effet, le nombre de participants est de 140, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes.

Nos petites préparent déjà leur gala de fin d'année que nous savons très attendu par les parents et les grands parents. Là aussi, Magalie et Emilie travaillent dur pour vous offrir un très beau spectacle.

Quant à la gym adulte, trois cours sont proposés : le lundi une heure et le mercredi deux heures.

L'ensemble du club de gym vous souhaite une bonne et heureuse année.
Merci à l'équipe municipale de Barry et de Meauzac de nous prêter leur salle. Merci à toutes les personnes qui se donnent à fond pour que notre club puisse s'épanouir.

Au conseil municipal

(Les comptes rendus officiels du Conseil peuvent être consultés en Mairie)

SEANCE DU 6 DECEMBRE 2011

Réhabilitation du groupe scolaire – Lancement de la consultation pour une assistance à maîtrise d'ouvrage
Compte tenu de la progression des effectifs scolaires, un dortoir et une salle de classe sont à créer. L'enveloppe prévisionnelle de l'opération est estimée à 240 000€ HT (travaux et honoraires liés à l'opération)
Afin d'assister la commune dans le montage et la réalisation de l'opération, il est nécessaire de recourir à un mandataire. Le conseil municipal a donc décidé de lancer une consultation.

Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association l'Amicale des Jeunes d'Antan pour le financement du défibrillateur
L'Amicale des Jeunes d'Antan a acquis un défibrillateur pour le compte de la commune pour un montant de 2037€. L'achat de ce matériel par une association a permis l'obtention de subventions : GROUPAMA a versé directement à la commune 500€ et l'Amicale des Jeunes d'Antan a reçu du Crédit Agricole 1000€. L'assemblée a approuvé le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association d'un montant de 1037€ permettant de couvrir la dépense réalisée par celle-ci.

Approbation de la convention avec le Conseil Général de Tarn-et-Garonne relative à la mise en place d'un abribus rue du Temple
Un nouvel abribus doit être implanté rue du Temple. Le service des transports scolaires du Conseil Général est venu sur place afin de déterminer l'endroit le mieux adapté en fonction des trajets effectués par les bus de ramassage scolaire. Le conseil s'est prononcé favorablement sur les termes de la convention relative à l'acquisition et à l'implantation de l'abribus et à intervenir entre le Conseil Général et la commune.

Le travail des commissions

2^{ème} semestre 2011

Personnel - Mercredi 20 juillet
Discussion sur le contrat d'Elisabeth OLIVIE

Fêtes et cérémonies - Mercredi 7 septembre
Choix des illuminations de Noël et préparation de la soirée des nouveaux arrivants

Vie sociale - Mardi 20 septembre
Préparation de la soirée des nouveaux arrivants

Vie scolaire - Mardi 15 novembre en présence de Stéphanie DELOS de la SEMATeG et des enseignantes
Groupe scolaire : réflexion sur le projet d'agrandissement du dortoir et sur la création d'une classe supplémentaire

Rencontres Meuzacaises

LOTOS À LA SALLE DES FÊTES DE MEUZAC Tous les vendredi à 21 h		MARS	
JANVIER		Vendredi 2	Football
Vendredi 6	Tarot	Vendredi 9	Tennis
Vendredi 13	Football	Vendredi 16	Judo
Vendredi 20	Tennis	Vendredi 23	Inter associations
Vendredi 27	Ecole	AVRIL	
Dimanche 29	Anciens combattants (14h30)	Dimanche 1 ^{er}	APEM
FEVRIER		Vendredi 6	Football Terrasses du Tarn
Vendredi	Tennis	Vendredi 13	Football
Vendredi 10	La Gaule Meuzacaise	Vendredi 20	Tennis
Dimanche 12	Ainés ruraux (14h30)	MAI	
Vendredi 17	Football	Vendredi 4	Football
Vendredi 24	APEM	Vendredi 11	Tennis
		Vendredi 18	Oasis Gym
		Vendredi 25	Comité des fêtes

Le loto du Téléthon du 2 décembre a permis de reverser à l'AFM la somme de 1282€

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie s'est déroulée le 13 novembre en présence des maires des communes de Barry d'Islemaide et d'Albefeuille Lagarde.

Les enfants de l'école ont chanté la Marseillaise. Un verre de l'amitié, offert par la municipalité de Meuzac et l'association des anciens combattants a clôturé la matinée.

SOIREE DES NOUVEAUX ARRIVANTS



Les nouveaux arrivants sur la commune ont été reçus à la salle des fêtes le 5 novembre pour partager un moment de convivialité autour d'un apéritif offert par la municipalité.

Chaque famille est repartie avec un panier de fruits récoltés sur la commune.

VŒUX DE LA MUNICIPALITE

Monsieur José LACOMBE, Maire de Meuzac
et son équipe municipale

ont le plaisir de vous accueillir

Le samedi 7 janvier 2012

Salle des fêtes de Meuzac, à 18h30

Un apéritif clôturera cette cérémonie.

Le mot des associations Meuzacaises



AMICALE DES JEUNES D'ANTAN MEUZAC - BARRY D'ISLEMADE

COMPTE RENDU DES ACTIVITES DU
2^{er} SEMESTRE 2011

Tout d'abord, comme en 2010, la salle, mise à notre disposition par la Mairie, est restée ouverte pour que les membres qui désiraient se rencontrer pendant tout l'été aient la possibilité de le faire, et ce à la demande générale des participants habituels.

2 Septembre 2011 : Nombreuse participation de nos adhérents à la fête de secteur VAL DE GARONA qui s'est déroulée cette année à ESCATALENS (400 participants au total)

23 Septembre 2011 : Une sortie d'une journée a réuni 47 adhérents pour rendre visite aux animaux peuplant la réserve africaine de SIGEAN après un arrêt matinal à PORT LA NOUVELLE,

27 Octobre 2011 : Repas d'automne (110 participants) dans la salle des fêtes de BARRY D'ISLEMADE, suivi d'un mini loto toujours très apprécié

27 Novembre 2011 : Loto à la salle des fêtes de MEUZAC,

13 Décembre 2011 : 54 adhérents se sont inscrits pour aller admirer le travail de 8 villages gersois dans le cadre de la RONDE DES CRECHES, Un très bon repas les attend à SAINT CLAR

Confection et remise des colis de NOEL, avant les fêtes, aux 57 adhérents de 80 ans et plus, membres de notre Amicale

Nos prochaines festivités sont les suivantes :

7.01.2012 : Repas de la Coque des Rois à BARRY D'ISLEMADE. Bien entendu, le roi et la reine seront fêtés comme les années précédentes. Un loto gratuit (3 cartons par adhérent) suivra le repas. La date n'est pas retenue officiellement à ce jour,

12.02.2012 : dans la salle des fêtes de MEUZAC

11.03.2012 : Assemblée Générale de notre Amicale suivie, comme d'habitude, d'un bon repas qui sera, comme toutes les années auparavant, suivie d'une animation.

L'année 2011 se termine. Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons tous nos vœux pour 2012

LE BUREAU

AMICALE DE TOUS LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DES COMMUNES DE MEUZAC BARRY D'ISLEMADE ALBEFUILLE LAGARDE

Au cours de ce 2^{eme} semestre de l'année, nos portes-drapeaux ont participé aux diverses manifestations qui se sont déroulées dans le département.

Le 11 Juin 2011, deux de nos porte-drapeaux étaient présents au congrès UNP, Place des Fontaines à Montauban.

Le dimanche 23 octobre 2011 a eu lieu le repas annuel à la salle des fêtes d'Albefeuille Lagarde servi par le Traiteur Dimitri Chaballier. Ce fut l'occasion à de nombreux adhérents et sympathisants de se retrouver pour passer une excellente journée.

Les cérémonies de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre se sont déroulées le dimanche 13 novembre 2011 à Albefeuille Lagarde, Barry d'Islemaide et Meuzac.

Retenez la date du **DIMANCHE 29 JANVIER 2012, C'EST LE LOTO de notre amicale**. De nombreux lots vous seront proposés. Venez nombreux, le meilleur accueil vous sera réservé !!!

Nous appelons à toutes personnes qui seraient intéressées par le devoir de mémoire de venir nous rejoindre, elles seront les bien venues.

L'année 2011 se termine, notre amicale souhaite à toutes et à tous de Bonnes Fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2012.

Le Bureau de l'Amicale des AC & VG

Le mot des associations Meauzacaïses



ASSOCIATION DE TENNIS
MEAUZAC BARRY
A.T.M.B

Le Bureau

L'Assemblée Générale Annuelle de l'association s'est tenue le 11 octobre 2011 ; il a été procédé au renouvellement du Bureau.

Les membres du bureau sont :

Jean-Marc SIEURAC	–	Président
Julie SIEURAC	–	Trésorière
Isabelle BONNEFOUS	–	Secrétaire
Jean-Paul MARTY	–	Secrétaire adjoint

- | | |
|----------------------|----------------------|
| - Patrick BABLER | - Romain N DOUMBE |
| - Gerard FARGAL | - Patrick SHOTSMANN |
| - Jean-Claude TILLOL | - Anthony SCHOTSMANN |
| - Roxanne HENOUX | - Axelle TORRES |
| - Nicolas SERVAT | - Marine SIEURAC |
| - Steve TORRES | |

L'Ecole de Tennis

L'Ecole de Tennis a redémarré en septembre.

Les cours sont dispensés par Bruno GARCIA Romain N DOUMBE et Marine SIEURAC sur les terrains de Meauzac et de Barry d'Islemade.

Il y a 6 groupes d'enfants et 2 groupes d'adultes.

Les Lotos

Les prochaines dates des lotos organisés par l'association sont les suivantes :

Vendredi 16	décembre	2011
Dimanche 15	janvier	2012 - Loto à Barry d'Islemade
Vendredi 20	janvier	2012
Vendredi 03	février	2012
Vendredi 09	mars	2012
Vendredi 20	avril	2012
Vendredi 11	mai	2012

Le Tournoi

Enfin, et ce comme tous les ans à la même période, aura lieu l'été prochain le Tournoi de Tennis de l'Association. Ce Tournoi débutera mi-juin pour se terminer fin juillet.

Comme chaque année, nous espérons que les joueurs viendront nombreux participer à cet évènement.

Pour tout renseignement relatif à l'A.T.M.B vous pouvez contacter
Jean-Marc SIEURAC – Président – au 05.63.31.52.88
ou
Isabelle BONNEFOUS – Secrétaire – au 05.63.31.78.55

Nouveaux commerces et services

GBS METAL- Gaël BIZOUARN Métallerie Ferronnerie Soudage Tuyautage
06.70.26.29.78
gbs.metal@gmail.com

Patrick BESSIERES
06.61.85.49.77
06.63.31.67.78
pb.ae@laposte.net

Divers petits travaux en électricité, sonorisation, réception TNT, domotique, alarmes, réseaux VDI portiers audio/video, automatismes, chauffe eau, plomberie, sanitaire, climatisation, VMC, détecteurs de fumée

Guillaume BESSIERES
06.99.78.23.90
gb.ae@laposte.net

Prestations en informatique : Dépannage et maintenance à domicile, installation de nouveau matériel, cours personnalisés

Institut de Beauté L'EMBEILLIE Soins du visage et corps, épilations, maquillage, manucure, pose d'ongles gel
10, route de Barry d'Islemade
05.63.30.64.05
Mardi : 9h - 12h / 14h - 20h, Mercredi, jeudi, vendredi : 9h - 12h / 14h - 19h, Samedi : 9h - 18h
Entre 12h et 14h sur RDV

Salon de coiffure LES CISEAUX D'ELO
10, route de Barry d'Islemade
05.63.30.67.22
Mardi et mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h, Jeudi : 9h - 12h / 15h - 20h, Vendredi : 9h - 18h, Samedi : 9h - 17h
RDV possibles en dehors des horaires

Petites nouvelles brèves

STATIONNEMENT DANS LE CENTRE DU VILLAGE

Nous rappelons encore que le stationnement sur la route départementale ou sur les trottoirs est interdit et dangereux (devant la mairie, devant la pharmacie, devant les commerces...)

Par ailleurs, des véhicules sont souvent stationnés en face les nouveaux logements PROMOLOGIS alors que des emplacements de parking sont matérialisés le long du trottoir donnant accès aux habitations.

Nous vous demandons de bien vouloir garer vos véhicules soit sur la Place du 8 mai (place derrière la mairie), soit sur la Place de l'Eglise, soit sur les stationnements situés autour des commerces et uniquement sur ceux matérialisés devant les nouveaux logements PROMOLOGIS.

DIVAGATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux domestiques (chiens, chats) qu'ils sont responsables des dommages que ceux-ci peuvent causer (article 1385 du code civil)

Nous comptons sur vous afin d'éviter autant que possible la divagation de vos animaux domestiques.

Si vous trouvez un animal perdu, veuillez ne pas le garder chez vous et le signaler à la mairie. S'il possède une puce électronique ou un tatouage, nous retrouverons le propriétaire rapidement. Dans le cas contraire, il sera apporté chez un vétérinaire pour pose d'une puce électronique puis à la SPA si des places sont disponibles.

Petites nouvelles brèves

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les demandes d'inscription sur les listes électorales seront reçues en mairie jusqu'au **SAMEDI 31 décembre 12h**. Le **secrétariat de la mairie sera exceptionnellement ouvert le SAMEDI 31 DECEMBRE DE 10h à 12h**

Les personnes souhaitant s'inscrire et remplissant les conditions devront se présenter munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les jeunes atteignant 18 ans avant le 28 février 2012 et ayant été recensés seront inscrits d'office. Toutefois, il est vivement conseillé de vérifier cette inscription auprès de la mairie avant le 31 décembre.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement se déroulera du 19 janvier 2012 au 18 février 2012.

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à l'un des trois agents recenseurs recrutés par la commune pour l'occasion : Edith AURIENTIS, Odile RONZE et Daniella DE FREITAS.

En effet, elles viendront chez vous afin de vous déposer des documents (feuille de logement et bulletins individuels qu'il vous apparaîtra de compléter. Le jour de leur passage, elles prendront rendez vous avec vous afin de déterminer une date pour venir récupérer les documents à votre domicile.

BIBLIOTHEQUE

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque s'est étoffée. Vous êtes désormais accueillis par : Valérie ROUX, Aurélie GONCALVES, Magali BARRERE, Marielle ROLLO, Anne DEPASSE, Roland GABILLON et William BARENDES.

La bibliothèque est ouverte les MERCREDI et VENDREDI de 16h30 à 18h et le SAMEDI de 11h à 12h

LES ACTIONS DU SDE 82 SUR LA COMMUNE



SDE 82 Le Syndicat Départemental d'Energie, Autorité organisatrice du service public de la distribution d'électricité, doit veiller à la bonne qualité de la desserte électrique et garantir les droits des usagers du département.

En zone rurale, il est maître d'ouvrage sur les réseaux d'électrification, qu'il construit, modernise et, le cas échéant, dissimule. Il a confié l'exploitation des ouvrages électriques à ERDF, filiale d'EDF, par signature d'un contrat de concession en 1993. C'est pourquoi l'entretien des réseaux électriques revient à ERDF.

Il est devenu plus complexe de comprendre le rôle de chacun depuis la mise en place de la nouvelle organisation électrique. Par exemple, pour faire raccorder une habitation sur une parcelle non desservie en électricité, le demandeur s'adressera maintenant :

- au Syndicat Départemental d'Energie, pour procéder à l'extension du réseau électrique ;
- à un fournisseur d'électricité. Ce sera EDF pour souscrire un contrat au tarif fixé par l'Etat, ou tout autre fournisseur au prix du marché, sachant qu'EDF propose les deux options ;
- à ERDF pour la pose du compteur et la mise en service de son installation.

Pour en revenir aux travaux, le Syndicat Départemental d'Energie a réalisé en 2011 trois renforcements de réseaux pour un montant global de 110 886 euros, qu'il prendra intégralement à sa charge. Il s'agit :

- de la sécurisation du poste 12 Gravette et du renforcement des postes 24 Gres et 8 Bernon, prêts à être engagés en travaux ;
- du poste 1 village, pour lequel l'étude de renforcement est en cours.

Des travaux d'éclairage public ont également été réalisés par le Syndicat Départemental d'Energie en 2011, sur la route départementale 72. Le montant de cette opération s'est établi à 26 735 euros. La commune a été éligible à une subvention du Syndicat Départemental d'Energie.

Le mot des associations Meauzacaïses

JEUNESSE SPORTIVE MEAUZACAISE



Pour redonner une dynamique au sein de nos supporters, le bureau Directeur élu lors de l'assemblée générale de juin 2011, a décidé dans la mesure du possible, de faire jouer un maximum de matchs à domicile, le dimanche à 15H afin de retrouver de l'enthousiasme autour de notre stade.

La saison 2010/2011 fut ponctuée par le maintien de l'Equipe I en Promotion Honneur et les très bons parcours dans les différentes coupes, nous ne pouvons que saluer le travail accompli par Benoit MAUREL et son adjoint Eric SAMARA.

Pour 2011/2012 nos objectifs restent inchangés, qualité et plaisir du jeu sont les mots d'ordres, profitons de l'enthousiasme que propose la jeunesse de notre groupe.

L'équipe 2 quant à elle, a un début de saison prometteur. La rigueur et le travail aux entraînements demandés par Jérôme BARAONA et son adjoint Alain PECHARMAN, nous laissent croire que l'objectif d'accession à l'échelon supérieur est tout à fait envisageable.

Notre association ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui, et nous tenons à remercier:

- L'aide technique et financière de la Mairie de Meauzac,
 - La confiance des sponsors et qui ont reconduit leur publicité et les nouveaux qui nous ont rejoint.
 - L'équipe dirigeante répartie dans les différentes commissions qui consacre le maximum de son temps et de son énergie au bon fonctionnement du club
- (Des lotos auront lieu les vendredis 13 janvier, 17 février, 02 et 25 mars, 13 avril, 04 mai et l'Assemblée Générale et la fête du Foot sont programmées le samedi 23 juin 2012.
- Nos trois arbitres du club : Julie et Romain COYNE, Omar CISSE.
 - Vous, supporters fidèles et fiers d'encourager les couleurs « jaunes et noires » à travers la Région Midi Pyrénées.

La JSM vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2012

Les Présidents
Philippe NAVARRO

LE COMITÉ DES FÊTES



Toute l'équipe du comité des fêtes remercie encore tous les commerçants et artisans de la commune ainsi que la municipalité pour leur aide, leur générosité sans qui nous n'aurions pu organiser au mieux notre fête d'été, qui fut un grand succès.

Nous vous donnons rendez-vous le lundi de Pâques pour notre bal "variétés musette" ainsi que pour le loto que nous organisons le dernier vendredi du mois de mai. Pour ce qui est de la fête d'été, nous vous tiendrons informés du programme dans les mois qui suivent.

En attendant de ce revoir, nous vous adressons à toutes et à tous, nos meilleurs vœux pour cette année 2012.

la Présidente

Le mot des associations Meauzacaïses



UN EXCELLENT DÉBUT DE SAISON POUR LE TRT JUDO 82

Les deux premiers mois viennent de s'écouler pour les judokas du club TERRASSES ET RIVES DU TARN JUDO. Nous accueillons dès cette saison une nouvelle commune – Puylaroque – qui s'ajoute aux 8 autres communes : Albefeuille Lagarde, Barry d'Islemade, Labastide du Temple, Lafrançaise, Les Barthes, Meauzac, Saint-Porquier et Vazerac.

Le club compte déjà plus de 200 adhérents qui pratiquent sur 5 lieux cette année : Salles des Fêtes de Meauzac et Labastide du Temple, Gymnase de Lafrançaise et Vazerac et Dojo de Puylaroque.



Stéphanie et Frédéric DEMONTFAUCON

Cette arrivée est associée à celle de la famille DEMONTFAUCON, professeurs de Judo diplômés d'Etat résidants à Puylaroque. Frédéric est un ancien athlète de haut-niveau, ex-membre de l'équipe de France de Judo, plusieurs fois Champion de France, Champion du Monde en 2001 à Munich et 3^{ème} des Jeux Olympiques 2000 à Sydney.

Nous sommes très heureux de les accueillir et de pouvoir profiter des précieux conseils de ce champion...

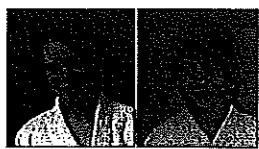
De plus, depuis début octobre, le TRT propose à 5 adultes en situation de handicap du Foyer du Barradis de Lavit de Lomagne de pratiquer le Judo pendant 1h à la salle de Labastide du Temple 1 mardi sur 2, encadrés par Hervé FILLON.

En parallèle, 5 adolescents également en situation de handicap de l'IME du Pech-Blanc viennent pratiquer le Judo avec les minimes-cadets le lundi de 18h à 19h à Lafrançaise.



Judoka du foyer du Barradis encadrés par Hervé et leur éducateur

C'est la 1^{ère} année que le TRT Judo ouvre ses cours à un public adapté et nous en sommes très heureux !



Mathilde (2^{ème}) - Lise (2^{ème})

Cette rentrée est aussi marquée par les premières sorties en tournois. Félicitons Mathilde DEMONTFAUCON et Lise MAUQUIÉ qui se sont classées toutes les deux sur le podium du Tournoi Régional Minimes de Carmaux le 5 novembre

Félicitons également Pauline BOULINGUEZ qui se classe également 2^{ème} du critérium régional des ceintures de couleurs à Toulouse le 12 novembre



Le week-end du 11 novembre, Sophie BEUREL (prof au club) a combattu au Championnat de France Seniors 1^{ère} division, en individuel et par équipe. C'est le championnat le plus important pour un judoka... Le club la félicite pour sa participation même si elle ne parvient pas à se hisser sur le podium !

Dernièrement, avait lieu la 1^{er} Critérium interdépartemental (Tarn et Garonne et Lot) pour les plus jeunes à Cahors. D'excellents résultats pour les Meauzacaïses :

- 1^{ers} : Léna ASTIÉ et Damien MARTY
- 2^{èmes} : Zoé AMM, Mattéo NOUGAYREDE et Alexandre LASAYGUES
- 3^{èmes} : Hugo ASTIÉ, Camille GINESTY et Clément GINESTY

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 06 73 72 66 03 ou consulter notre site : www.trtjudo82.fr/

Pour conclure, les membres du TRT JUDO vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.

Petites nouvelles brèves

Que puis-je apporter en déchèterie ?

Les déchets refusés

- Ordures ménagères
- Éléments entiers de voiture ou de camion
- Cadavres d'animaux
- Produits explosifs, radioactifs
- Amiante
- Médicaments périmés et leurs emballages (à ramener chez votre pharmacien)
- Pneus

ACCES A LA DECHARGE

L'accès à la décharge de Meauzac est interdit quel que soit le type de déchets (gravats, déchets verts)

La communauté de Communes TP2C finance l'accès à la déchèterie de Lafrançaise qui est gratuit pour les particuliers.

HORAIRES D'OUVERTURE DECHETERIE DE LAFRANCAISE

- LUNDI : 14h - 17h30
- MERCREDI : 8h - 12h
- VENDREDI : 13h30 - 17h
- SAMEDI : 9h - 12h / 14h - 17h

BUREAU DE POSTE

Une convention de mise en œuvre du Schéma Départemental de présence Postale a été signée le 2 octobre 2009 entre le Conseil Général de Tarn-et-Garonne, l'Association Départementale des Maires de Tarn-et-garonne, le Comité de pilotage du Schéma départemental de présence postale et La Poste.

Elle précise la localisation des points de contact, les temps d'ouverture au public, les moyens humains et la qualité de l'accueil dans les bureaux de poste, notamment en milieu rural.

A l'horizon de la fin de la convention (octobre 2012), un point sera effectué sur la fréquentation des bureaux de poste dont celui de Meauzac.

Ainsi, de la fréquentation de notre bureau dépend son devenir. Vous trouverez sur le schéma le bilan de la fréquentation du bureau depuis 2009 qui est très positif. Nous vous encourageons à fréquenter notre bureau de poste pour permettre de maintenir ce service public en l'état, essentiel à notre commune.

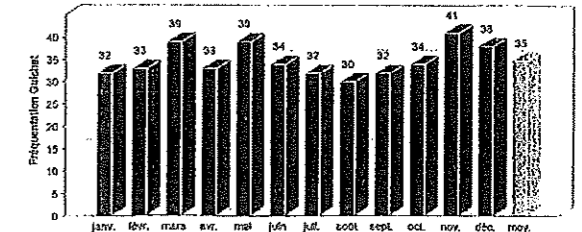
CIMETIERE

La commune a engagé depuis 3 ans une procédure de reprise des concessions paraissant abandonnées depuis plus de trente ans.

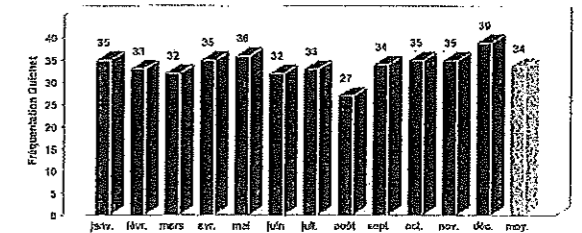
Nous invitons toutes personnes susceptibles de nous apporter des informations sur les concessions ne portant pas de noms à se présenter au secrétariat en mairie.

821080 - MEAUZAC BP

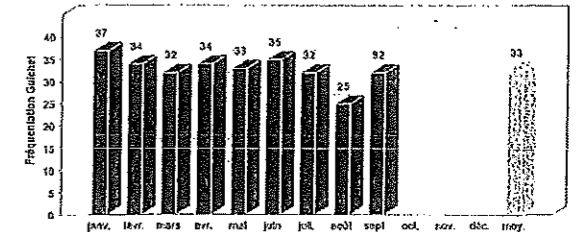
Fréquentation Guichet - Année 2009



Fréquentation Guichet - Année 2010



Fréquentation Guichet - Année 2011



Date d'édition: 10 novembre 2011

Petites nouvelles brèves

Comment obtenir des renseignements ?

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

La Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass) de votre département

Le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie

Le centre anti-poison et de toxicovigilance (CAP-TV) relevant de votre région

Un professionnel qualifié : plombier-chauffagiste, ramoneur

Sites d'informations :

- inpes.sante.fr
- prevention-maison.fr
- sante.gouv.fr
- logement.gouv.fr
- invs.sante.fr
- developpement-durable.gouv.fr

Attention si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

● Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.

● Arrêtez si possible les appareils à combustion.

● Évacuez au plus vite les locaux et bâtiments.

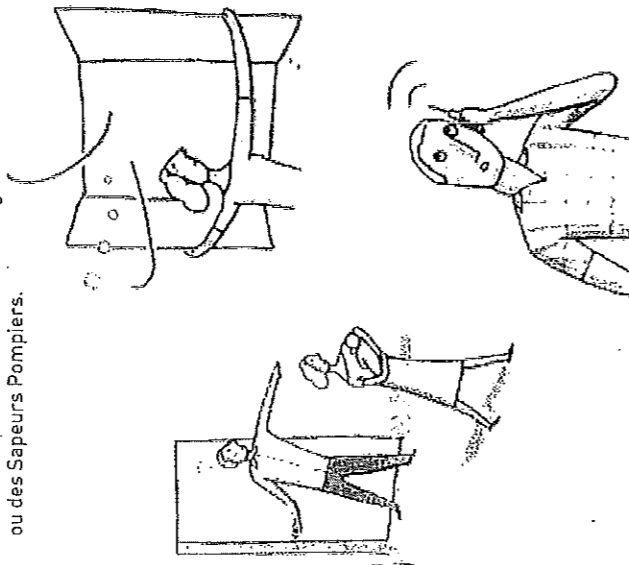
● Appelez les secours :

112 : Numéro unique d'urgence européen

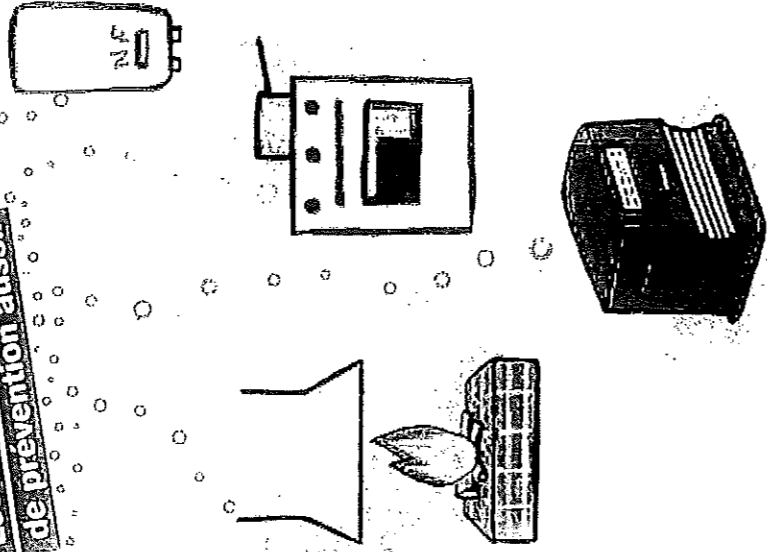
18 : Sapeurs Pompiers

15 : Samu

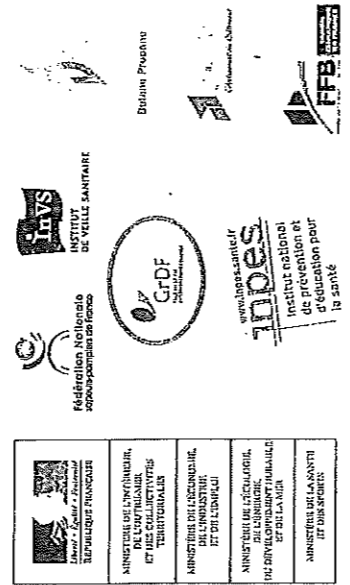
● Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.



Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi.



Ref 260-09140-DE - ILLUSTRATIONS - Illustrations: Kandy Krawczyk



Le mot des associations Meauzacaïses



TAROT CLUB DES 5 COMMUNES
Siège : 6 RIQUETTY Café – Restaurant Meauzac
Téléphone : 05 63 30 50 77
Correspondant : Fargal Gérard 06 81 69 77 79
Email : fargal.gerard@neuf.fr

Le Tarot Club vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez vous pour le loto qui aura lieu le vendredi 6 janvier 2012.

Président : Rémi Delbouis : 06 20 48 01 45



L'AMTARC

L'Association vous accueille au lieu-dit "Chapas Sud" où vous pouvez pratiquer le tir au pistolet à 25m.

Les jours d'ouverture sont les suivants : lundi, mercredi, samedi de 14h à 18h et le 1^{er} dimanche de chaque mois.

Renseignements :
Président: M. KAUFFMAN Bernard (06.08.09.52.00)
Trésorier : M. BIZOUARN Eric (05.63.31.68.34)

BON-PIED BON-ŒIL

Les 23 membres de l'association se réunissent tous les Mardi de 10h à 11h30 dans la salle des fêtes de Meauzac pour des séances de gym adaptées aux seniors.

Animés par une animatrice diplômée, des exercices simples que tout le monde peut pratiquer, pas de compétitions, seulement le plaisir, de se sentir bien dans son corps et dans sa tête sans se faire mal, quelque soit l'âge.

Si des personnes veulent se joindre à nous, elles seront bien accueillies.

Le bureau

JSM SECTION PETANQUE

La saison 2011 s'achève. Les deux concours officiels se sont déroulés dans la bonne humeur.

Le concours amical réservé aux Meauzacaïses et Meauzacaïses s'est parfaitement bien déroulé avec une bonne ambiance.

Pour l'année 2012, les deux concours officiels auront lieu le dimanche 27 mai : tête à tête le matin et doublette l'après midi.

Nous continuerons la saison avec notre concours amical qui aura lieu le dimanche 29 juillet suivi du repas à 12h.

Venez nous rejoindre pour cette journée de pétanque et de bonne humeur. Nous vous en remercions d'avance.

Pour tous renseignements, contactez :
Monsieur Robert LINGUA : 05.63.31.58.91
Monsieur Patrick CHALAIN : 05.63.31.66.97

Le Bureau

Communauté de Communes

REUNION ORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE

Remboursement M.S.A.

Suite à la signature de la convention « PASS ACCUEIL » avec la M.S.A., celle-ci s'engage à rembourser la part déduite aux familles bénéficiant de cette prestation. Le Président présente un chèque émis par la M.S.A. correspondant aux déductions faites sur les périodes de vacances scolaires de février et avril.

Le Conseil Communautaire accepte le remboursement de la M.S.A.

Remboursement sinistre

Suite à un sinistre (casse d'un pare-brise) survenu en passant l'épareuse, la communauté a dû régler une facture pour le compte d'un particulier.

Le Conseil Communautaire a accepté le remboursement de Groupama

Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises

Dans sa séance du 15 mars 2010, le Conseil Communautaire a approuvé la création d'une crèche intercommunale sur La bastide du Temple et le 9 août 2010, il a approuvé le contrat de maîtrise d'œuvre avec M. SOUSTELLE, architecte à Montauban.

Le Dossier de Consultation des Entreprises établi par le maître d'œuvre est présenté à l'assemblée qui l'a approuvé

Avenant au contrat de maintenance JVS Maristem

Suite à l'achat d'un logiciel de facturation pour les régies du CLSH et de l'assainissement, un avenant sur le contrat de maintenance proposé par JVS-Mairistem a été approuvé pour un montant de 135 € TTC par an.

Exonération Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Monsieur le Président indique au Conseil les dispositions de l'article 1521-III.1 du code général des Impôts, qui permettent aux organes délibérants des groupements de communes, lorsque ces derniers se sont substitués à leurs communes membres pour l'institution de la TEOM, de déterminer annuellement les cas où les locaux à usage industriel et les locaux commerciaux peuvent être exonérés.

Le Conseil Communautaire a décidé d'exonérer, conformément à l'article 1521-III-1 du CGI, de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2012, les entreprises suivantes :

Commune des Barthes :

- Lafon Jean-François (transports routiers) : parcelle B 845 à Fond de Tuile
- Gerbaud Isolation : parcelle B 520 dont la propriétaire est Mme Carpena Lucienne épouse Gerbaud Gilbert.

Commune de La Ville Dieu du Temple :

- Intermarché

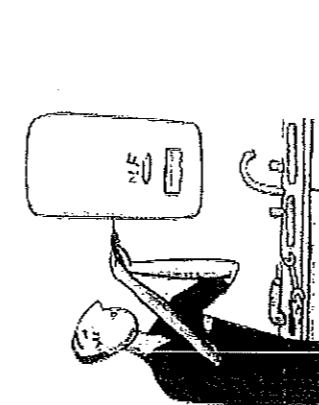
Renouvellement du marché de la Ligue de l'Enseignement 31

Depuis un an, la Communauté de communes a transféré à la Ligue de l'enseignement 31 la gestion de l'ALSH pour les périodes des vacances scolaires.

Le marché signé le 1^{er} février 2011 permet son renouvellement par décision de reconduction. La Ligue de l'Enseignement 31 satisfaisant à toutes les exigences de l'assemblée,

Le Conseil Communautaire a décidé de reconduire auprès de La Ligue de l'Enseignement 31 un contrat pour la gestion de l'ALSH pour l'année 2012.

Petites nouvelles brèves



Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion.

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecues, ponceuses...).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.

Vous devez installer de nouveaux appareils à combustion (giz, pipes électrogènes, appareils à gaz notamment).

- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et, pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

Comment éviter les intoxications ?

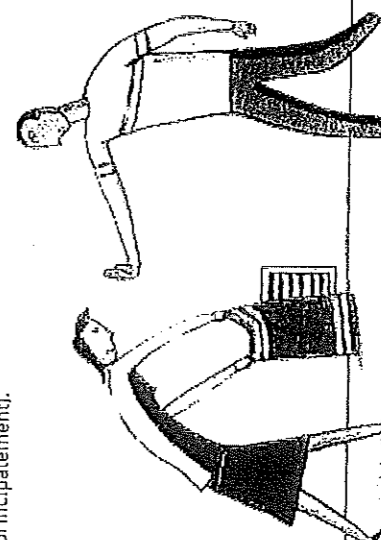
Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi :

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations.

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement (tout particulièrement pendant les périodes de chauffage).

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).



Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

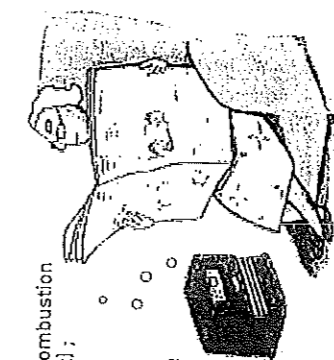
Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications. La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffages d'appoint, etc.

Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont le plus concernés ?

- chaudières et chauffe-eau ;
- poêles et cuisinières ;
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ;
- groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- braseros et barbecues ;
- panneaux radiants à gaz ;
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles.



La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Quels sont les dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Communauté de Communes

REUNION ORDINAIRE DU 23 JUIN 2011

Marché de fournitures : sacs poubelles pour la collecte des ordures ménagères

Suite à la procédure de consultation des Entreprises par appel d'offres, la commission réunie le 9 juin 2011 pour l'ouverture des plis, a attribué le marché de fournitures à l'entreprise INTERPACK, 14 130 Le Torquesne pour un montant de 18 184.49 € TTC.

Portage des repas de l'ALSH juillet 2011

Après consultation de plusieurs fournisseurs, les repas du Centre de Loisirs seront portés par la Société SODEXO de Castelsarrasin du 4 au 31 juillet.

Le coût du repas par personne est proposé à 2.35 € HT pour les maternelles, 2.46 € HT pour les primaires et 3.48 € HT pour les adultes. Les repas seront servis aux enfants ainsi qu'aux animateurs.

Choix du coordonnateur SPS pour la crèche intercommunale

Suite à la procédure de consultation de coordonnateur SPS pour la crèche intercommunale sur Labastide du Temple, le Conseil Communautaire a approuvé le devis proposé par M. Jean-François Battut, 139 quai Adolphe Poul, 82000 MONTAUBAN, pour un montant de 1 360.00 € HT.

Choix du bureau de contrôle pour la crèche intercommunale

Suite à la procédure de consultation des bureaux de contrôle pour la crèche intercommunale sur Labastide du Temple. le Conseil Communautaire a approuvé le devis proposé par l'entreprise SOCOTEC, 101 route de Montbartier, Parc d'activités Albasud, 82000 MONTAUBAN, pour un montant de 8987.00 € HT.

Attribution du marché de voirie 2011

Suite à l'appel d'offres lancé relatif aux travaux d'investissement sur la voirie communautaire pour l'année 2011, l'entreprise SAS Eurovia Midi-Pyrénées, ZI Les Ports, 82800 NEGREPELISSE a été retenue pour un montant de 269 773.80 € HT.

REUNION ORDINAIRE DU 25 JUILLET

Portage des repas de l'ALSH août 2011

Après consultation de plusieurs fournisseurs, les repas du Centre de Loisirs seront portés par la Société SODEXO de Castelsarrasin du 1^{er} au 19 août.

Le coût du repas par personne est proposé à 2.35 € HT pour les maternelles, 2.46 € HT pour les primaires et 3.48 € HT pour les adultes. Les repas seront servis aux enfants ainsi qu'aux animateurs.

Désignation des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs

Les établissements publics de coopération intercommunale soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique prévu à l'article 1609 nonies C du CGI ont la possibilité de créer une commission intercommunale des impôts directs (CIID).

Le 4^{ème} alinéa du A du XVIII de l'article 34 de la loi de finances rectificative pour 2010 apporte une modification importante à ce dispositif. En effet, la création des CIID devient désormais obligatoire pour les EPCI soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique.

Il convient donc de créer cette commission et d'en désigner ses membres.

Le Conseil Communautaire désigne comme membres de la commission intercommunale des impôts directs :

- les vingt commissaires titulaires suivant :

M. Guy PORTAL (Président), M. André MAGNAC, M. Dominique BRIOIS, M. Kléber LEYGUE, M. José LACOMBE, M. Alain MOLINIE, M. Jean-Louis DONNADIEU, M. Joël JUSMET, M. Gilles MOULIS, M. Michel AUTHIER, M. Jean-Marc MIRAMONT, Mme Francine DOSSUN, M. Jean-Louis PLANTADE, M. Didier MARTY, Mme Corine GUIRAUD, M. Philippe DESQUINES, M. Frédéric GERARDIN, M. Jean-Louis CORLOUER, M. Jean-Claude MARTY, M. André ANGLE

Communauté de Communes

- les vingt commissaires suppléants suivant :

Mme Corinne VANDERBOSSE, Mme Muriel CRUZEL, Mme Cloé LAFEUILLE, Mme Marie-Madeleine ANDRAL, Mme Jean-nick MAJOREL, Mme Véronique COLOMBIE, M. Yves PLANTADE, Mme Josiane LABRUYERE, Mme Anne PENCHE, M. Yves ZELIC, Mme Sylvie DANIEL, M. Sylvain ABADIE, M. Claude JALLET, M. Michel ROBERGET, Mme Martine CAVERZAN, M. Jean-Claude DELFAU, Mme Marilyne POUJAL, Mme Eliette RUELLE, Mme Fabienne SCHOTSMANS, M. Jean COUDERC

Délibération portant création d'emploi

En raison des besoins de la collectivité, il conviendrait de créer un emploi permanent à temps non complet de 32 heures.

Le Conseil Communautaire décide de modifier les effectifs du personnel de la collectivité à compter du 1^{er} septembre 2011, comme suit :

- . emploi : Educatrice de Jeunes enfants
- . fonctions : service social
- . nombre : 1
- . temps de travail hebdomadaire : 32 heures.

Avis sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Le Président informe le Conseil Communautaire qu'en application de la loi du 16 décembre 2010, Monsieur le Préfet vient d'élaborer un projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qu'il a présenté à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) le 9 mai 2011.

Le Président a communiqué l'ensemble de ce document aux membres du Conseil Communautaire.

Ce projet a été établi après une première concertation avec les élus et s'appuie, notamment, sur un état des lieux précis de la Coopération Intercommunale dans le département et une analyse territoriale des enjeux réalisée par les services de l'Etat.

En ce qui concerne notre secteur, l'Etat affiche la nécessité, à terme, de s'orienter vers un élargissement de l'actuelle Communauté de Communes Castelsarrasin-Moissac aux communes des EPCI périphériques situées dans le bassin de vie, tout en restant à l'écoute de toutes les propositions concertées entre les collectivités concernées.

Ce document est soumis pour avis. L'assemblée délibérante doit se prononcer dans un délai de 3 mois à compter de la notification du projet de schéma.

Après une étude complète du dossier, et compte-tenu de la situation actuelle de la Communauté de Communes Castelsarrasin-Moissac,

Le Conseil Communautaire donne un avis favorable pour continuer à œuvrer au sein de l'EPCI actuel "Terrasses et Plaines des 2 Cantons"

Il donne un avis défavorable à l'intégration de la Communauté de Communes "Terrasses et Plaines des 2 Cantons" dans la Communauté de Communes Castelsarrasin-Moissac

Il donne un avis favorable à l'intégration de la commune de Castelsarrasin à la Communauté de Communes "Terrasses et Plaines des 2 Cantons", sous réserve de modalités à définir et dans le cadre d'un retrait de la commune de Castelsarrasin de la Communauté de Communes Castelsarrasin-Moissac